

Pollution énergétique

PERSPECTIVES

Pour la beauté et la vie de l'île (suite)

Recyclage de la bagasse

Intérêts et problèmes de ce type de centrale thermique

La Réunion est le seul endroit à posséder deux centrales thermiques - à Bois Rouge et au Gol près de Saint-Louis - fonctionnant alternativement au charbon et à la bagasse (résidu du procédé de traitement de la canne à sucre : c'est la fibre de canne à sucre après extraction du sucre). C'est une double réussite dans la mesure où l'on récupère 600 000 tonnes de déchets de résidus de la canne à sucre par an, qui encombraient et polluaient les endroits où ils étaient accumulés, pour ensuite les valoriser pour produire de l'électricité.

De plus si ce type de centrale se révèle efficace et peu coûteux, il est possible de l'implanter dans beaucoup de régions productrices de canne qui sont souvent dépourvues de potentiels énergétiques (les îles tropicales en particulier). C'est donc une possibilité d'exporter un savoir-faire mis au point à La Réunion.

Bien qu'ayant des résultats remarquables du point de vue de la pollution, quelques problèmes persistent.

La production de canne à sucre est insuffisante pour alimenter la centrale thermique 6 mois par an, comme cela avait été prévu : actuellement, à Bois Rouge, la bagasse est utilisée en moyenne 4,5 mois par an. Il est donc nécessaire d'augmenter la production de canne à sucre (2 millions de tonne par an). Cependant l'espace agricole utile se réduit (constructions diverses) ou se diversifie (cultures vivrières ou d'exportation) alors qu'il est déjà très limité par le relief.

Le fonctionnement de la centrale pose encore quelques problèmes de pollution :

- les boues résiduelles sont mises à la décharge (80 à 100 T par an) ;
- l'eau chaude, utilisée sous forme de vapeur à 82 kg par pression et à 525 °C pour faire tourner la turbine produisant l'électricité, est rejetée à la mer à 40 °C, ce qui est néfaste au milieu marin même s'il n'y a pas de lagon.